Les Thermes de ROCHEFORT

Du 16 février au 5 décembre 2026

BON DE RÉSERVATION • TARIFS

Sommaire

Démarches pour une cure conventionnée 3
Médecins thermaux de Rochefort 4
Bon de réservation Cure conventionnée • 1er curiste 5
Bon de réservation Cure conventionnée • 2e curiste 6
Bon de réservation Cures Prévention Santé • 1er curiste 7
Bon de réservation Cures Prévention Santé • 2e curiste 8
Soins à la carte 9
Tarifs des cures conventionnées par la Sécurité Sociale 10

Il n'est jamais trop tôt pour réserver sa cure : effectuez votre réservation avant l'obtention de votre accord de cure. En cas de refus de la Sécurité Sociale ou d'annulation de votre cure pour un autre motif, nous vous rembourserons l'intégralité de l'acompte versé sur simple présentation d'un justificatif.

Dans votre valise : votre verre, vos maillots et bonnet de bain, vos sandales, une pièce de 1€ ou un jeton (peignoir et serviette fournis).

DÉMARCHES À SUIVRE POUR UNE CURE 18 JOURS DE SOINS PRISE EN CHARGE PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE

La prise en charge

1 Seul votre médecin (généraliste ou spécialiste) peut prescrire votre cure à partir du 1er janvier 2026. Il aura précisé Rochefort comme station thermale et l'(les) orientation(s) thérapeutique(s) sur l'imprimé de demande de prise en charge préalable.

2 Retournez cet imprimé à votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

3 En retour, vous recevrez l'accord de cure :
- volet 1 : pour le médecin thermal,
- volet 2 : pour l'établissement thermal,
- volet 3 : (sous certaines conditions de ressources) pour les frais de voyage et de séjour.

Les Thermes de Rochefort pratiquent le tiers payant pour les assurés sociaux relevant de la majorité des régimes obligatoires de Sécurité Sociale. Cependant, tout assuré se rendant sur le lieu de cure sans prise en charge, ne pourra bénéficier du tiers payant et devra avancer la totalité des frais de traitement (au tarif Sécurité Sociale).

Votre date de cure

Vous avez la possibilité de débuter votre cure tous les jours de la semaine (du lundi au samedi) sous réserve que la visite médicale ait été effectuée.

Réservation de votre cure et de votre rendez-vous avec un médecin thermal

Une fois votre type de cure choisi (les orientations thérapeutiques), retournez-nous votre coupon de réservation, accompagné du versement d'un acompte. Votre réservation vous sera confirmée, par courrier ou email, avec la date et les tranches horaires réservées ainsi que l'heure de votre rendez-vous d'accueil à l'établissement thermal.

Votre hébergement

Pensez également à réserver votre hébergement.
Renseignements à l'Office de Tourisme :
Tél. : 05 46 99 08 60
www.rochefort-ocean.com

Votre arrivée à l'établissement thermal

À l'heure de votre rendez-vous d'accueil, présentez-vous à l'accueil avec votre carte d'assuré social, votre accord de prise en charge, la prescription du médecin thermal et votre confirmation de réservation. Une hôtesse établira votre planning de soins.

Le montant de la cure est à régler le 1er jour des soins. Les personnes en CSS sont dispensées de ce règlement sur présentation de l'attestation CSS à jour.

LISTE DES MÉDECINS (Suivi & surveillance de cure thermale)

(consultation à leur cabinet)

Vous êtes pris en charge par la Sécurité Sociale

Le médecin thermal assure la surveillance médicale de votre cure. Nous vous recommandons de prendre rendez-vous dès réception de la confirmation écrite de votre réservation. Lors de la première consultation, il prescrira les soins thermaux pour la durée de la cure. Vous devrez présenter cette prescription lors du rendez-vous d'accueil aux Thermes, pour que nous puissions établir votre planning de rendez-vous de soins.

Prenez rendez-vous avec le **médecin thermal** de votre choix.

Retrouvez la liste des médecins sur notre site Internet (www.thermes-rochefort.com)

ROCHEFORT • 17300

Généralistes* & Médecins salariés* *RDV exclusivement pour les cures thermales conventionnées*	- Dr Élise BINET - Dr Cendrine CARRIÈRE Village Multimédia Zola • 10 rue du Docteur Peltier	- Dr Mathilde CARDEILLAC - DR Sandrine DALLA RIVA*	05 86 22 05 50
Généraliste *RDV sur Doctolib* *(entrée en cure à partir du 31 août)*	- ♦ Dr Patrick DA SILVA Village Multimédia Zola • 10 rue du Docteur Peltier		05 46 87 13 94
Spécialistes • Rhumatologues	- ♦ Dr Laurent LACOSTE Pôle Santé • 1ter rue Toufaire	- Dr Abdellatif ZERROUKI	05 46 99 22 40
Généraliste	- ♦ Dr Didier Jacques DEMAY 16 rue Marcel Dassault		06 04 17 40 59
Généralistes	- Dr Gildas CHARROING - Dr Régis THOMAS 69 rue Jean Jaurès	- Dr Franck DEJOUR	05 46 99 22 11
Généralistes	- Dr Marie-Claire GÉLINEAU - Dr Géraldine LACROIX 60 rue du Docteur Peltier	- Dr Simon KACK-KACK - Dr Jean-Paul REISS	05 46 99 61 11
Généralistes	- Dr Christophe LATOUR - Dr Julie PURVIN Pôle Santé • 3 rue Toufaire	- Dr Sandra PIERRE	05 46 99 02 66

Environs de Rochefort

BREUIL MAGNÉ • 17870

Généraliste	- Dr Jamal LAHRACH* 4 place des Caneteries	07 88 10 97 88

FOURAS-LES-BAINS • 17450

Généralistes	- Dr Nicolas RAFFIN - Dr Rodolphe CHEMARIN 38 rue Pierre Loti	- Dr Simon RIALLAND	05 46 84 49 49
Généraliste	- Dr Bruno ESTÈVE-LOPEZ 23 rue de la Gare		05 46 84 29 49

TONNAY-CHARENTE • 17430

Généraliste	- Dr Christophe BONNET 68 rue Alsace Lorraine		05 46 88 72 87
Généralistes	- Dr Sylvie CHATREFOUX 155bis avenue Charles de Gaulle	- Dr Anne GENDREAU	05 46 88 05 90

PONT L'ABBÉ D'ARNOULT • 17250

Généraliste	- Dr Marc CHABANNE 1 rue Bouhet	05 46 97 01 64

SOUBISE • 17780

Généralistes	- Dr Carole JOLLIT - Dr Khady KONARÉ 10 avenue Charles de Gaulle	- Dr Raphaëlle MATHIEU - Dr Florence PORTRON	05 46 84 95 95

* Diplôme inter universitaire permettant l'exercice de la médecine thermale • ♦ Médecins qualifiés en médecine thermale

BON DE RÉSERVATION • Du 16 février au 5 décembre 2026

Cures conventionnées 18 jours

1er curiste

À compléter en majuscules et à retourner à :
Thermes de Rochefort • Service Réservation • 15 avenue Camille Pelletan • 17300 ROCHEFORT

VOS COORDONNÉES

Nom .....

Nom de jeune fille .....

Prénom .....

Date de naissance .....

Téléphone .....

Portable .....

Adresse .....

Code Postal

Ville .....

E-mail .....

Profession .....
Si retraité, merci de préciser votre ancienne profession

☐ J'autorise la SET ROCHEFORT à m'envoyer des lettres d'information, offres promotionnelles et brochures par email ou par courrier.

☐ CURE THERMALE CONVENTIONNÉE • 18 JOURS

• Votre numéro de Sécurité Sociale
(même n° que sur la prise en charge)

• Le choix de votre orientation :

1ère orientation

☐ Rhumatologie (RH)
☐ Phlébologie (PHL)
☐ Dermatologie (DER)
☐ Affections des Muqueuses Buccolinguales (AMB)

2e orientation

☐ Rhumatologie (RH)
☐ Phlébologie (PHL)
☐ Dermatologie (DER)
☐ Affections des Muqueuses Buccolinguales (AMB)

DATES DE CURE ET TRANCHES HORAIRES SOUHAITÉES*

Début des soins du lundi au samedi, visite médicale effectuée.

• Date de début de cure

☐ 1er choix ...../...../.....

☐ 2e choix ...../...../.....

• Tranche horaire souhaitée pour effectuer vos soins

☐ 1er choix ..... ☐ 2e choix ..... ☐ 3e choix .....

Tranches horaires proposées

A • entre 6h00 et 7h00
B • entre 7h15 et 9h00
C • entre 9h15 et 11h00
D • entre 11h15 et 12h00
E • entre 12h15 et 13h00
F • à partir de 13h15

VOTRE MÉDECIN PRESCRIPTEUR

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal Ville .....

VOTRE MÉDECIN THERMAL (À ROCHEFORT OU ENVIRONS)

IMPORTANT : prendre rendez-vous avec un médecin (thermal) dès réception de la confirmation écrite de votre réservation de cure (voir la liste en page 4 ou sur notre site internet).

VOTRE HÉBERGEMENT (À ROCHEFORT OU ENVIRONS)

Toute réservation de votre hébergement doit être adressée directement à votre hôtelier ou votre logeur.

ACOMPTE

Toute réservation de cure ne sera considérée comme effective qu'à réception du bon de réservation dûment complété, accompagné du versement d'un acompte d'un montant de **40€ par cure et par personne.**

ATTENTION
Tout assuré se rendant sur le lieu de cure sans prise en charge, ne pourra bénéficier du tiers payant et devra avancer la totalité des frais de traitement (au tarif Sécurité Sociale). **Cet acompte reste obligatoire pour une prise en charge à 100% (sauf pour les CSS).**

RÈGLEMENT DE L'ACOMPTE

☐ par chèque, à l'ordre de SET ROCHEFORT

Date ...../...../.....

Signature :

***En fonction des disponibilités restantes au moment de l'enregistrement de votre réservation.**
Si vos choix de dates ou horaires ne peuvent être honorés en raison du nombre de réservations, nous vous proposerons des alternatives selon les disponibilités restantes, sous réserve de votre accord.

ANNULATION
En cas d'annulation de votre cure, merci de nous en avertir le plus tôt possible et de nous adresser avant le début de votre cure, un courrier accompagné de votre justificatif d'annulation (ex. certificat médical). Votre acompte vous sera entièrement reversé.

Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles vous concernant, ainsi que d'un droit d'information, de modification, de rectification, d'opposition, de portabilité et de suppression de celles-ci en nous contactant par email à rgpd@thermes-rochefort.com

BON DE RÉSERVATION • Du 16 février au 5 décembre 2026

Cures conventionnées 18 jours

2e curiste

À compléter en majuscules et à retourner à :
Thermes de Rochefort • Service Réservation • 15 avenue Camille Pelletan • 17300 ROCHEFORT

VOS COORDONNÉES

Nom .....

Nom de jeune fille .....

Prénom .....

Date de naissance .....

Téléphone .....

Portable .....

Adresse .....

Code Postal

Ville .....

E-mail .....

Profession .....
Si retraité, merci de préciser votre ancienne profession

☐ J'autorise la SET ROCHEFORT à m'envoyer des lettres d'information, offres promotionnelles et brochures par email ou par courrier.

☐ CURE THERMALE CONVENTIONNÉE • 18 JOURS

• Votre numéro de Sécurité Sociale
(même n° que sur la prise en charge)

• Le choix de votre orientation :

1ère orientation

☐ Rhumatologie (RH)
☐ Phlébologie (PHL)
☐ Dermatologie (DER)
☐ Affections des Muqueuses Buccolinguales (AMB)

2e orientation

☐ Rhumatologie (RH)
☐ Phlébologie (PHL)
☐ Dermatologie (DER)
☐ Affections des Muqueuses Buccolinguales (AMB)

DATES DE CURE ET TRANCHES HORAIRES SOUHAITÉES*

Début des soins du lundi au samedi, visite médicale effectuée.

• Date de début de cure

☐ 1er choix ...../...../.....

☐ 2e choix ...../...../.....

• Tranche horaire souhaitée pour effectuer vos soins

☐ 1er choix ..... ☐ 2e choix ..... ☐ 3e choix .....

Tranches horaires proposées

A • entre 6h00 et 7h00
B • entre 7h15 et 9h00
C • entre 9h15 et 11h00
D • entre 11h15 et 12h00
E • entre 12h15 et 13h00
F • à partir de 13h15

VOTRE MÉDECIN PRESCRIPTEUR

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal Ville .....

VOTRE MÉDECIN THERMAL (À ROCHEFORT OU ENVIRONS)

IMPORTANT : prendre rendez-vous avec un médecin (thermal) dès réception de la confirmation écrite de votre réservation de cure (voir la liste en page 3 ou sur notre site internet).

VOTRE HÉBERGEMENT (À ROCHEFORT OU ENVIRONS)

Toute réservation de votre hébergement doit être adressée directement à votre hôtelier ou votre logeur.

ACOMPTE

Toute réservation de cure ne sera considérée comme effective qu'à réception du bon de réservation dûment complété, accompagné du versement d'un acompte d'un montant de **40€ par cure et par personne.**

ATTENTION
Tout assuré se rendant sur le lieu de cure sans prise en charge, ne pourra bénéficier du tiers payant et devra avancer la totalité des frais de traitement (au tarif Sécurité Sociale). **Cet acompte reste obligatoire pour une prise en charge à 100% (sauf pour les CSS).**

RÈGLEMENT DE L'ACOMPTE

☐ par chèque, à l'ordre de SET ROCHEFORT

Date ...../...../.....

Signature :

***En fonction des disponibilités restantes au moment de l'enregistrement de votre réservation.**
Si vos choix de dates ou horaires ne peuvent être honorés en raison du nombre de réservations, nous vous proposerons des alternatives selon les disponibilités restantes, sous réserve de votre accord.

ANNULATION
En cas d'annulation de votre cure, merci de nous en avertir le plus tôt possible et de nous adresser avant le début de votre cure, un courrier accompagné de votre justificatif d'annulation (ex. certificat médical). Votre acompte vous sera entièrement reversé.

Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles vous concernant, ainsi que d'un droit d'information, de modification, de rectification, d'opposition, de portabilité et de suppression de celles-ci en nous contactant par email à rgpd@thermes-rochefort.com

BON DE RÉSERVATION • Du 16 février au 5 décembre 2026

Cures Prévention Santé

1er curiste

À compléter en majuscules et à retourner à :
Thermes de Rochefort • Service Réservation • 15 avenue Camille Pelletan • 17300 ROCHEFORT

VOS COORDONNÉES

Nom .....

Nom de jeune fille .....

Prénom .....

Date de naissance .....

Téléphone .....

Portable .....

Adresse .....

Code Postal ☐☐☐☐☐

Ville .....

E-mail .....

Profession .....
Si retraité, merci de préciser votre ancienne profession

☐ J'autorise la SET ROCHEFORT à m'envoyer des lettres d'information, offres promotionnelles et brochures par email ou par courrier.

VOTRE HÉBERGEMENT (À ROCHEFORT OU ENVIRONS)

Toute réservation de votre hébergement doit être adressée directement à votre hôtelier ou votre logeur.

ACOMPTE

Toute réservation de Cure Prévention Santé ne sera considérée comme effective qu'à réception du bon de réservation dûment complété, accompagné du versement d'un acompte d'un montant de **40€ par personne et par cure**.

ATTENTION
Ces Cures Prévention Santé ne sont pas conventionnées par la Sécurité Sociale. Elles sont entièrement à la charge du patient.

RÈGLEMENT DE L'ACOMPTE

☐ par chèque, à l'ordre de SET ROCHEFORT

Date ...../...../.....

Signature :

☐ CURES PRÉVENTION SANTÉ • 2 À 5 JOURS

Disponible du mardi au samedi seulement
Durée des soins 1h à 1h30 par jour
Les soins prévus dans les forfaits non échangeables

Certificat médical de non contre-indication aux soins thermaux de moins de 15 jours obligatoire

☐ Cure Découverte thermale • 2 jours • 149€

☐ Cure Dermat'Eau • 3 ou 5 jours
☐ 3 jours • 181€ ☐ 5 jours • 295€

☐ Cure Rhumat'Eau • 3 ou 5 jours
☐ 3 jours • 239€ ☐ 5 jours • 382€

☐ Cure Phléb'Eau • 3 ou 5 jours
☐ 3 jours • 178€ ☐ 5 jours • 275€

DATES DE CURE ET TRANCHES HORAIRES SOUHAITÉES*

• Date de début de cure

☐ 1er choix .....

☐ 2e choix .....

• Tranche horaire souhaitée pour effectuer vos soins

☐ 1er choix ..... ☐ 2e choix ..... ☐ 3e choix .....

Tranches horaires proposées*
A • entre 6h00 et 7h00
B • entre 7h15 et 9h00
C • entre 9h15 et 11h00
D • entre 11h15 et 12h00
E • entre 12h15 et 13h00
F • à partir de 13h15

*En fonction des disponibilités restantes au moment de l'enregistrement de votre réservation.
Si vos choix de dates ou horaires ne peuvent être honorés en raison du nombre de réservations, nous vous proposerons des alternatives selon les disponibilités restantes, sous réserve de votre accord.

ANNULATION
En cas d'annulation de votre cure, merci de nous en avertir le plus tôt possible et de nous adresser avant le début de votre cure, un courrier accompagné de votre justificatif d'annulation (ex. certificat médical). Votre acompte vous sera entièrement reversé.

Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles vous concernant, ainsi que d'un droit d'information, de modification, de rectification, d'opposition, de portabilité et de suppression de celles-ci en nous contactant par email à rgpd@thermes-rochefort.com

BON DE RÉSERVATION • Du 16 février au 5 décembre 2026

Cures Prévention Santé

2e curiste

À compléter en majuscules et à retourner à :
Thermes de Rochefort • Service Réservation • 15 avenue Camille Pelletan • 17300 ROCHEFORT

VOS COORDONNÉES

Nom .....

Nom de jeune fille .....

Prénom .....

Date de naissance .....

Téléphone .....

Portable .....

Adresse .....

Code Postal ☐☐☐☐☐

Ville .....

E-mail .....

Profession .....
Si retraité, merci de préciser votre ancienne profession

☐ J'autorise la SET ROCHEFORT à m'envoyer des lettres d'information, offres promotionnelles et brochures par email ou par courrier.

VOTRE HÉBERGEMENT (À ROCHEFORT OU ENVIRONS)

Toute réservation de votre hébergement doit être adressée directement à votre hôtelier ou votre logeur.

ACOMPTE

Toute réservation de Cure Prévention Santé ne sera considérée comme effective qu'à réception du bon de réservation dûment complété, accompagné du versement d'un acompte d'un montant de **40€ par personne et par cure**.

ATTENTION
Ces Cures Prévention Santé ne sont pas conventionnées par la Sécurité Sociale. Elles sont entièrement à la charge du patient.

RÈGLEMENT DES ARRHES DE RÉSERVATION

☐ par chèque, à l'ordre de SET ROCHEFORT

Date ...../...../.....

Signature :

☐ CURES PRÉVENTION SANTÉ • 2 À 5 JOURS

Disponible du mardi au samedi seulement
Durée des soins 1h à 1h30 par jour
Les soins prévus dans les forfaits non échangeables

Certificat médical de non contre-indication aux soins thermaux de moins de 15 jours obligatoire

☐ Cure Découverte thermale • 2 jours • 149€

☐ Cure Dermat'Eau • 3 ou 5 jours
☐ 3 jours • 181€ ☐ 5 jours • 295€

☐ Cure Rhumat'Eau • 3 ou 5 jours
☐ 3 jours • 239€ ☐ 5 jours • 382€

☐ Cure Phléb'Eau • 3 ou 5 jours
☐ 3 jours • 178€ ☐ 5 jours • 275€

DATES DE CURE ET TRANCHES HORAIRES SOUHAITÉES*

Votre 1er soin aura lieu le même jour que votre rendez-vous d'accueil.

• Date de début de cure

☐ 1er choix .....

☐ 2e choix .....

• Tranche horaire souhaitée pour effectuer vos soins

☐ 1er choix ..... ☐ 2e choix ..... ☐ 3e choix .....

Tranches horaires proposées*
A • entre 6h00 et 7h00
B • entre 7h15 et 9h00
C • entre 9h15 et 11h00
D • entre 11h15 et 12h00
E • entre 12h15 et 13h00
F • à partir de 13h15

*En fonction des disponibilités restantes au moment de l'enregistrement de votre réservation.
Si vos choix de dates ou horaires ne peuvent être honorés en raison du nombre de réservations, nous vous proposerons des alternatives selon les disponibilités restantes, sous réserve de votre accord.

ANNULATION
En cas d'annulation de votre cure, merci de nous en avertir le plus tôt possible et de nous adresser avant le début de votre cure, un courrier accompagné de votre justificatif d'annulation (ex. certificat médical). Votre acompte vous sera entièrement reversé.

Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles vous concernant, ainsi que d'un droit d'information, de modification, de rectification, d'opposition, de portabilité et de suppression de celles-ci en nous contactant par email à rgpd@thermes-rochefort.com

SOINS À LA CARTE

Désignation du soin	à l'unité	en forfait
Cure de boisson	4 €	
Bain avec aérobains	17 €	70 € les 5
Bain avec douche en immersion	17 €	70 € les 5
Bain avec aérobains et douche en immersion	23€	94 € les 5
Aérobain local	14 €	58 € les 5
Douche générale au jet	16 €	66 € les 5
Douche pénétrante générale *(douche massante par multijets)*	16 €	66 € les 5
Douche gingivale	9 €	
Puvérisation externe générale *(douche en pulvérisation générale d'eau thermale)*	16 €	
Douche de forte pression en piscine	20 €	82 € les 5
Illutation locale mutliple *(application d'argile fine)*	16 €	
Cataplasme en application locale unique *(application locale de cataplasme de boue)*	15 €	
Cataplasme en application locale multiple *(7 maximum)*	24 €	
Compresse d'eau thermale	14 €	58 € les 5
Piscine de mobilisation ou rééducation vasculaire en piscine	15 €	
Massage sous affusion d'eau thermale	23 €	
Couloir de marche	17 €	70 € les 5
Douche de Kneipp	19 €	78 € les 5 145 € les 9 280 € les 18

IMPORTANT pour toutes les cures Prévention Santé et soins à la carte

Réservation obligatoire • Pas de soins le dimanche ni le lundi

Surveillance médicale : un certificat médical récent datant de moins de 15 jours, attestant l'absence de contre-indication aux soins inclus dans ces forfaits, est obligatoire. Ce certificat médical sera délivré par votre médecin traitant ou par un médecin de la station avec lequel vous aurez pris rendez-vous et vu préalablement à votre début de cure (honoraires en sus à acquitter directement auprès du médecin).

Pas de possibilité de prise en charge par les organismes sociaux.

Tous nos tarifs peuvent être modifiés sans préavis.

TARIFS CURES CONVENTIONNÉES PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE • 18 JOURS DE SOINS[1]

(RH, PHL, DER, AMB + double orientation)

Ces forfaits sont définis par le médecin (thermal) à votre arrivée (voir liste page 3).
Tarifs du 4 mai 2024, sous réserve de modifications de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et d'augmentations tarifaires conformes à la réglementation.

Forfaits de base (cure complète)	**Tarif forfaitaire de Responsabilité (TFR)[3]** (pris en charge)	**Complément Tarifaire (CT)[3]** (à la charge du curiste • Prix TTC)	**Tarif limite de Facturation (TLF)** (Prix total TTC)
FORFAITS RHUMATOLOGIE			
RH1 • Cure de boisson + 72 soins[2]	574,51 €	103,51 €	678,02 €
RH2 • Cure de boisson + 54 soins + supplément kinésithérapie (non compris)[2]	459,55 €	82,78 €	542,33 €
RH3 • Cure de boisson + 63 soins + supplément kinésithérapie (non compris)[2]	536,14 €	96,59 €	632,73 €
FORFAITS PHLÉBOLOGIE			
PHL1 • 72 soins	532,08 €	95,86 €	627,94 €
PHL2 • 54 soins + supplément kinésithérapie (non compris)	425,68 €	76,68 €	502,36 €
FORFAIT DERMATOLOGIE			
DER • Cure de boisson + 72 soins	510,55 €	91,98 €	602,53 €
FORFAIT AFFECTIONS DES MUQUEUSES BUCCO-LINGUALES			
AMB • Cure de boisson + 54 soins	272,40 €	49,07 €	321,47 €
Suppléments Kinésithérapie			
Piscine de mobilisation • 9 séances Piscine de mobilisation • 18 séances	47,83 € 95,23 €	8,61 € 17,16 €	56,44 € 112,39 €
Massage sous l'eau • 9 séances	118,97 €	21,44 €	140,41 €
Piscine de mobilisation • 9 séances + Massage sous l'eau • 9 séances	166,80 €	30,05 €	196,85 €
Forfaits 2e orientation			
Rhumatologie (RH) 36 soins supplémentaires à la 1ère orientation DER, AMB ou PHL	287,25 €	51,75 €	339,00 €
Phlébologie (PHL) 36 soins supplémentaires à la 1ère orientation DER, RH ou AMB	266,03 €	47,93 €	313,96 €
Dermatologie (DER) 36 soins supplémentaires à la 1ère orientation AMB, RH ou PHL	255,28 €	45,99 €	301,27 €
Affection des Muqueuses Bucco-linguales (AMB) 36 soins supplémentaires à la 1ère orientation DER, RH ou PHL	136,20 €	24,54 €	160,74 €

(1) La cure comprend obligatoirement 18 jours de soins (dimanche non inclus) - 1 orientation = 72 soins (sauf AMB 54 soins) / 2 orientations = 108 soins (sauf double orientation AMB 90 soins) - (2) Hors soins thermaux de kinésithérapie - (3) Seuls les bénéficiaires de la CSS (Complémentaire Santé Solidaire) ne sont pas concernés par le règlement du ticket modérateur et du complément tarifaire. Une attestation à jour sera demandée.

IMPORTANT

Le montant restant dû par le curiste peut éventuellement être remboursé par un organisme mutualiste, à un taux et selon des modalités définis en fonction des contrats souscrits par le curiste ou son employeur.

ATTENTION

- Tout assuré se rendant sur le lieu de cure sans prise en charge ne pourra bénéficier du tiers payant et devra avancer la totalité des frais de traitement (au tarif Sécurité Sociale).
- Les journées d'absence pour raisons personnelles ne peuvent être remboursées.
- Les frais de cure non pris en charge par le tiers payant sont payables le 1er jour de cure.
- La facture/attestation de fin cure est remise le dernier jour de cure après les soins.
- Les honoraires de médecin ne sont pas compris et doivent être acquittés directement auprès de lui.
- Les accessoires de cure (sandales, bonnet de bain, gobelets) sont vendus à l'accueil des Thermes.

Les Thermes de ROCHEFORT

LES THERMES DE ROCHEFORT
15 avenue Camille Pelletan
17300 ROCHEFORT +33 (0)5 46 99 08 64

contact@thermes-rochefort.com
www.thermes-rochefort.com

thermesderochefort

du 16 février au 5 décembre 2026

Éditeur : ©SET ROCHEFORT SAS au capital de 10 000 € • 24 rue Murillo • 75008 PARIS •
RCS Paris B 992 409 938 - Tous droits réservés - Textes et photos non contractuels
Imprimeur : IDMM • 6 rue des Aulnes • 68410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE